

par des formalités justes et basées sur le bon sens, nous aurons réussi à mettre à notre tête des hommes intègres et de bon jugement et à éloigner les charlatans et les exploiters, alors, mais alors seulement, nous pourrions demander à la législature une loi équitable qui protège à la fois médecins et clients." Cet article, vigoureusement écrit, fit sensation. Nous avons vu non seulement des médecins, mais encore des gens étrangers à la profession lire l'article avec d'autant plus d'intérêt qu'il venait à la veille de l'assemblée semi annuelle des gouverneurs.

Voilà, résumé aussi brièvement que possible, la discussion telle qu'elle s'est faite. Le sujet discuté nous touche de trop près encore une fois, pour qu'une revue comme L'UNION MÉDICALE ne donne pas son avis sur la question. On n'a jamais répondu au dernier article de *Médecus*, et, pour nous, le correspondant de *La Presse*, qui a l'air de s'y connaître, a parfaitement raison ; seulement, nous nous séparons de lui sur certains points. Que la profession médicale, jusqu'à aujourd'hui, ne se soit jamais mise d'accord sur les grandes questions qui l'intéressent, questions légales ou questions universitaires, il n'y a pas à le nier. Les luttes religieuses-universitaires qui ont commencé à l'Hôtel-Dieu et fini à la nouvelle bâtisse de l'Université Laval ont été trop longues et trop acrimonieuses pour qu'on les ait oubliées déjà. La profession en subira longtemps encore l'influence, car les hommes qui nous gouvernent aujourd'hui en sont sortis avec des idées bien arrêtées et des souvenirs fort irritants. S'il en est parmi eux qui ne s'inquiètent maintenant que de l'intérêt public, il y en a d'autres qui aimeraient fort recommencer ces luttes stériles, et qui profitent des interviews pour donner leur opinion. N'insistons pas.

D'un autre côté, malgré que la profession soit profondément divisée, nous pourrions obtenir les améliorations demandées par M. Tarte, si notre bureau provincial le voulait. Mais il trouve que tout va bien, le bureau provincial. Lisez l'article que le *Moude* publiait le 26 septembre, au lendemain de l'assemblée annuelle ; vous y verrez que des hommes aussi intègres que les Drs Rottot, Fafard et Campbell ont demandé des réformes, mais qu'ils ont été seuls de leur avis. MM. Rinfret et autres en ont profité pour faire l'éloge de certains personnages, ce qui prouve bien que *Médecus* a raison et que le bureau est parfaitement contrôlé.

Il est clair comme le jour que ce qui permet ainsi à certaines gens de contrôler le bureau, ce sont les procurations qu'ils ont dans leur poche. Mais ici nous différons d'avis avec *Médecus* ; il ne faut pas abolir les procurations, car les médecins anglais reprendraient dans le bureau la prépondérance qu'ils y avaient avant que ne fut passé le bill de 1877, que certain membre actuel du bureau avait pourtant alors bien combattu. Il faut que les médecins canadiens qui ne peuvent se rendre à Montréal ou à Québec puissent voter quand même. Mais ne pourraient-ils pas voter autrement que par des procurations. A la dernière assemblée